



**COMMUNE  
DE  
57480 KERLING-LES-SIERCK**

☎ 03 82 50 17 75  
Fax : 03 82 55 06 73

## **ARRETE N° 09/2026**

**portant autorisation d'occupation du domaine  
public communal :  
A hauteur du 7B Rue Principale à Kerling-lès-Sierck**

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

**VU** les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la demande de la société **SCHIEL FRERES** 24 route de Thionville 57920 KEDANGE SUR CANNER qui va réaliser des travaux pour la mise en place d'un branchement d'assainissement collectif et qui est mandatée par le SIAKOHM ;

**CONSIDERANT** que des travaux des travaux de mise en place, renforcement, suppression de réseau et ouvrages publics seront effectués, qu'à cette occasion le domaine public communal sera occupé et que la chaussée sera rétrécie avec circulation alternée et ceci pour préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

## **A R R E T E**

**Article 1** - La circulation des véhicules de toutes catégories sera ralentie par le rétrécissement de la chaussée indiquée des panneaux de signalisation et la circulation sera alternée en fonction de l'avancement des travaux **à hauteur du 7B rue Principale à Kerling-lès-Sierck du 04/05 et ce jusqu'au 30/06/2026 en fonction de l'avancement des travaux.**

**Article 2** - Il appartiendra à la Sté **SCHIEL FRERES** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1 et de réduire au strict nécessaire la durée de l'empiètement sur la voie publique tout en facilitant l'accès des riverains à leurs habitations.

**Article 3** - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

**Article 4** - Une ampliation sera adressée à :  
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel.  
- la **Société SCHIEL FRERES** 24 route de Thionville 57920 KEDANGE SUR CANNER  
- **SIAKOHM** à KOENIGSMACKER

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 27/04/2026

Le Maire Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20260427-ARRETE092026-AI  
Date de réception préfecture : 27/04/2026